

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 9 MARS 2016

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Nombre de Conseillers
Municipaux
en exercice : 53

L'an deux mille seize le neuf mars à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Bruno BESCHIZZA, Maire d'Aulnay-sous-Bois,

Le Maire certifie avoir fait afficher aujourd'hui à la porte de la Mairie le compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 9 mars 2016 et qu'il a été fait ... observation.

Le 16 mars 2016,

PRESENTS : M. BESCHIZZA – Mme MAROUN – M. CANNAROZZO – Mme LAGARDE – MM. AYYADI – CHAUSSAT – Mme FOUQUE – MM. RAMADIER – FLEURY – Mme RODRIGUES – MM. GIAMI – CAHENZLI – Mme PINHEIRO – M. PALLUD – Mme MONTEBAULT – M. EL KOURADI – Mme ISIK – M. MORIN – Mme NICOT – MM. PACHOUD – LECAREUX – Mme MOREAU – MM. CORREIA – MICHEL – Mme MARQUETON – M. MARQUES – Mmes DRODE – RADE (sortie lors du vote de la délibération n° 17) – MM. LORENZO (sorti lors du vote de la délibération n° 17) – ATTIORI – Mmes LANCHAS-VICENTE – GIMENEZ – M. SANOGO – Mme MISSOUR – M. TELLIER – Mme SADKI – M. MOZER – Mlle LABBAS – Mme DEMONCEAUX – MM HERNANDEZ – GOLDBERG - LAOUEDJ

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

MANDANTS

Mme DELMONT-KOROPOULIS
Mme BELMOUDEN
Mme SAGO
Mme BARTHELEMY
M. BEZZAOUYA
M. SEGURA
Mme QUERUEL
M. CHALLIER
Mme BEZZAOUYA

MANDATAIRES

M. PALLUD
M. AYYADI
Mme MAROUN
Mme NICOT
M. RAMADIER
Mme DEMONCEAUX
M. HERNANDEZ
M. GOLDBERG
M. LAOUEDJ

ABSENTES :

Mme FOUGERAY – Mlle ABDELLAOUI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame NICOT a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

En début de séance, le Maire informe les membres du Conseil Municipal du retrait de l'ordre du jour de la délibération n°9 (Service à la Population – Service Enfance Jeunesse – Convention de mise à disposition d'espaces dans le parc Dumont avec le groupe GL EVENTS pour l'organisation du MC DO KIDS SPORT le mercredi 27 avril 2016).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOPTE

à l'unanimité, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 8 juillet 2015,

par les délibérations suivantes, A L'UNANIMITE :

DECIDE l'adhésion de la Ville à la centrale d'achats du Syndicat Inter-départemental Funéraire de la Région Parisienne – SIFUREP (*délibération n°1*),
la cession des murs du commerce sis 21 avenue Dumont au profit de la SCI MAR (*délibération n°14*),

APPROUVE la modification des statuts du SIGEIF (*délibération n°2*),
la demande d'avenant aux fonds de financement de la transition énergétique, dans le cadre de la convention particulière de mise en œuvre de l'appui financier (*délibération n°4*),
le principe de division et de cession du foncier communal de Balagny (*délibération n°12*),

AUTORISE le Maire, à signer :

- la convention d'habilitation tripartite entre le SIGEIF, le SIPPERREC et la Ville, concernant le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie, au titre des années 2016-2017 jusqu'en 2020 (*délibération n°3*),
- la convention de partenariat avec le Conseil Départemental pour la mise en œuvre du Fonds de Solidarité Logement (FSL), au titre des années 2016/2018 (*délibération n°7*),
- la convention entre le Département de la Seine-Saint-Denis, le collège Simone Veil et la Ville pour la mise à disposition, à titre payant et temporaire, du gymnase Omar Cherif, au profit des écoles primaires et de l'école municipale des sports, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2015/2016 (*délibération n°10*),
- la convention tripartite entre La Poste, Sequano Aménagement et la Ville pour le transfert d'exploitation de La Poste du Galion sur l'immeuble Le Sisley et portant sur le versement d'une participation financière de la Ville pour les travaux d'aménagement intérieur du nouveau local (*délibération n°11*),

PROCEDE à la désignation des représentants de la Ville pour siéger au sein du comité syndical du SIPPEREC, au titre de la compétence « Développement des énergies renouvelables » : M. EL KOURADI en tant que délégué titulaire et, M. MOZER en tant que délégué suppléant (*délibération n°5*),

ACCORDE une remise gracieuse au profit d'un couple aulnaysien concernant leurs dettes locatives (*délibération n°8*),
la garantie de la Ville à ESH Toit et Joie concernant les emprunts contractés auprès de l'établissement bancaire ABEI (*délibération n°15*),

par les délibérations suivantes, A LA MAJORITE :

APPROUVE la rétrocession du droit au bail du local commercial situé 6/8 rue Isidore Nerat pour la reprise d'une activité de services photographiques (*délibération n°6*),
le bilan des acquisitions et des cessions foncières réalisées en 2015 (*délibération n°13*),
le débat d'orientations budgétaires 2016 (*délibération n°16*),

AUTORISE le Maire, à signer la charte d'accompagnement des bénéficiaires du parcours citoyen d'insertion, entre les allocataires du RSA, les associations et la Ville (*délibération n°17*),

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND connaissance :

des décisions n°812 à 839 et 841 à 848 inclus concernant :

- la suppression de la régie d'avances, à compter du 1^{er} janvier 2016, pour le Service Déplacements Urbains concernant le règlement de la subvention aux lycéens et étudiants de la ville abonnés à la Carte Imagine'R,
- la convention de location de logement dépendant du patrimoine communal,
- l'entretien et la maintenance du monte-charge de la bibliothèque Dumont, au titre de l'année 2016 et renouvelable jusqu'en 2019 (Société EURO ASCENSEURS),
- l'animation d'un spectacle jeune public « Polluair la sorcière et le petit peuple vert », organisé par la Maison de l'Environnement, le samedi 16 janvier 2016 (la Compagnie du Saut de l'Ange),
- les mises à disposition, à titre gratuit, au profit de l'Association ACSA des locaux sis :
 - 17 chemin de Roissy en France (mis à disposition de la Commune par EMMAUS HABITAT),
 - 92 chemin du Moulin de la Ville (mis à disposition de la Commune par l'Office Public de l'Habitat),
- l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition de la Ville des locaux sis 92 Chemin du Moulin de la Ville modifiant la destination des lieux au profit de l'ACSA, à compter du 1^{er} novembre 2015,
- l'exercice du droit de préemption urbain sur l'ensemble immobilier sis 5 place de la République et 42 avenue Dumont,
- la mise à disposition au profit du CREA, à titre gratuit, de l'ensemble immobilier sis 3 rue Jacques Duclos,
- la procédure d'enlèvement d'office des déchets de la propriété sise 9 rue de l'Epargne (Société MARIN),
- la déclaration des tarifs des spectacles du 1^{er} trimestre 2016 organisés par la Scène de Musiques Actuelles du Monde Le Cap,
- la mise à disposition à titre gracieux de l'exposition « de la maison à l'école écomobilisons-nous ! » par l'ARENE Ile-de-France destinée à être exposée à la Maison de l'Environnement du 7 mars au 5 juin 2016,
- l'organisation de sorties promenades pour seniors, au titre de l'année 2016 jusqu'en 2019 (Association ATOL, Société MAGELLAN et Société SEA VOYAGES),

- la signature des marchés passés en procédure adaptée, concernant :
 - l'organisation de séjours de classes avec nuitées pour les enfants de 4 à 12 ans, au titre de l'année scolaire 2015/2016 (7 lots : CAP MONDE, et AUTREMENT LOISIRS ET VOYAGES),
 - l'avenant n°1 de prolongation concernant la location et la maintenance de fontaine à eau, au titre de l'année 2012 et renouvelable jusqu'en 2015 (Société ELIS BONDOUFLE BLUE RIVER),
 - le nettoyage de voilages, doubles-rideaux, rideaux scolaires, occultation et stores, au titre de l'année 2015/2016 et renouvelable jusqu'en 2018/2019 (Société CHASSAGNE),
 - les prestations juridiques et de représentation en justice pour les besoins de la Commune, au titre des années 2015/2016 et renouvelable jusqu'en 2018/2019 (6 lots : SCP BARRAQUAND LAPISARDI, SELARL CLAISSE & ASSOCIES et THIBAUT DE MONTBRIAL AVOCATS),
 - les prestations de diffusion de la Scène de Musiques Actuelles du Monde « Le Cap » concernant les manifestations suivantes :
 - BLACKO, le 12 février 2016 (YUMA PRODCUTIONS),
 - KASSE MADY DIABATE, le 20 mars 2016 (MAD MINUTE MUSIC),
 - Ateliers scolaires de découverte et de pratique des percussions espagnoles, au 1^{er} semestre 2016 (Association ACFE),
 - Ateliers d'éveil musical, au 1^{er} semestre 2016 (Association MUSIKA),
 - MOUSS & HAKIM, le 30 janvier 2016 (BLUE LINE PRODUCTIONS),
 - Atelier d'apprentissage et de pratique de la guitare pour le 1^{er} semestre 2016 (Association ART VERNE),
 - le service de répétitions, pour le 1^{er} semestre 2016 (Association ART VERNE),

- la signature des marchés concernant :
 - les achats suivants :
 - structures métalliques et de stands utilisés régulièrement pour toutes sortes d'événements (Société ALTRAD DIFFUSION),
 - structure pour le remplacement de la bâche de scène (Société ALTRAD DIFFUSION),
 - praticables light pour le montage de scène (Société EQUIP CITE),
 - systèmes sonorisation complets pour utilisation de manière autonome (Société UNDERSHOW),
 - grandes tentes (Société SPAN TECH),
 - sono autonomes (Société UNDERSHOW),
 - vidéo projecteurs et écran (Société UNDERSHOW),
 - la réparation de plusieurs matériels de sonorisation (Société UNDERSHOW),
 - l'entretien des espaces verts du carrefour des Droits de l'Homme, au titre de l'année 2015/2016, renouvelable jusqu'en 2018/2019 (Société ENVIRO CONSEIL TRAVAUX ESPACES VERTS),

- la fourniture de sel de déneigement pour l'hiver 2015-2016 (Société OGAMALP),
- la fourniture d'enrobés et d'agrégats divers pour l'année 2016 et renouvelable jusqu'en 2019 (lot n°2 : MATERIAUX ROUTIERS FRANCILIENS, Agence DLB),
- la signature du marché négocié sans publicité ni mise en concurrence concernant l'assistance et la maintenance des logiciels LOGICLIC et MICROSOFT au titre de l'année 2016 et renouvelable jusqu'en 2019 (Société DICSIT INFORMATIQUE).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le mercredi 9 mars 2016 à 22h15.



Bruno BESCHIZZA